



PROCES VERBAL DE LA COMMISSION REGIONALE DE GESTION DES COMPETITIONS

Réunion :	14/10/2021	P.V N° 7
Horaires :	15h00	Présentiel/Visio

Président(e) : M. André LUCAS

Présent(e)s : Mmes Ghyslaine SALDANA - Agnès IRLA - Mrs François IRLA - Jean GABAS – André REALLAND - Patrick BOUDREAULT – Christian VIDAL – Christian GRAS – Jacques AGDE – Jean Louis DELRIEU – Pierre Jean JULLIAN – Guy PUEYO – Mazouz BELGHARBI.

Assiste à la réunion : Mr Damien LEDENTU

NATIONAL 3

La C.R.G des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs, décide de reprogrammer les rencontres non jouées aux dates initiales du calendrier, sur les week-ends de rattrapage prévus au planning de la LFO.

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

- Match **NARBONNE FU / BALMA** du 04.09.21 → reprogrammé au 16.10.21
- Match **AIGUES MORTES / NARBONNE FU** du 12.09.21 → reprogrammé au 31.10.21

- Match **RODEZ 2 / NIMES OL 2** du 24.10.21. Demande de modification du club de RODEZ pour jouer le 23.10 à 16h.

⇒ REFUS de la Commission : éclairage du terrain VABRE 2 non homologué.

REGIONAL 2 POULE A

La C.R.G des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs, décide de reprogrammer les rencontres non jouées aux dates initiales du calendrier, sur les week-ends de rattrapage prévus au planning de la LFO.

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

- Match **UCHAUD / VAUVERT** du 26.09.21 → reprogrammé au 31.10.21
- Match **ANDUZE / VERGEZE** du 26.09.21 → reprogrammé au 31.10.21

REGIONAL 3 poule A

La C.R.G des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- **Décide** : de reprogrammer **PEROLS / ALES 2** le **17.10.21** (rencontre non jouée le 26.09)

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

REGIONAL 3 poule C

Mail du club de MOUSSAN et de la Mairie de MOUSSAN informant que l'éclairage du terrain étant toujours en cours de réparation, la C.R.G des Compétitions Section SENIORS décide de programmer la rencontre

- Du 23.10 **MOUSSAN O. / ST SIMON ES** le **dimanche 24.10 à 15h**

REGIONAL 3 poule D

- Match **FONSORBES AV 2 / TOUGET** du 10.10.21. Demande du club de FONSORBES AV de reporter la rencontre au 17.10.
- ⇒ **REFUS de la Commission** : motif non valable. Demande hors délai.

REGIONAL 3 poule E

- Match **CUGNAUX / ST GIRONS** du 09.10.21 à 20h. Demande du club de CUGNAUX JS de jouer la rencontre à 18h.
- ⇒ **REFUS de la Commission** : pas d'avis du club adverse dans le délai imparti (10 jours). Match maintenu à 20h.

REGIONAL 3 poule G

La C.R.G des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- **Décide** : de reprogrammer **BEAUZELLE FC / FOOTBALL CLUB COMTAL** le **16.10.21** (rencontre non jouée le 11.09)

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

REGIONAL 3 poule H

La C.R.G des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs, décide de reprogrammer les rencontres non jouées aux dates initiales du calendrier, sur les week-ends de rattrapage prévus au planning de la LFO

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

- Match **CASTELNAU ES. / LAVIT** du 25.09.21 → reprogrammé au 16.10.21
- Match **LAVIT / RANGUEIL** du 09.10.21 → reprogrammé au 31.10.21

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

Rappel ARTICLE 1 Règlement de la Compétition :

« ARTICLE 1 - TITRE ET CHALLENGE

1. *La FFF et la LFA organisent chaque saison une épreuve, appelée COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE, exclusivement réservée à une équipe des clubs participant à :*
 - un Championnat U19 (National, Régional ou Départemental), *étant rappelé que les joueurs de catégorie U19 ne sont pas autorisés à prendre part à l'épreuve,*
 - ou à un Championnat U18 ou U17 (Régional ou Départemental).

Pour les clubs ayant plusieurs équipes dans les championnats éligibles, l'équipe engagée est obligatoirement celle évoluant au plus haut niveau de compétition dans l'ordre des compétitions Nationales, Régionales puis Départementales. »

Le championnat U20 n'étant pas éligible à cette compétition aucune rencontre ne sera reportée.

Sur décision de la C.R. des Règlements et Mutations du 07.10.21 donnant match perdu par pénalité au club de BAGNOLS PONT, la C.R.G des Compétitions Section JEUNES :

- **Confirme** la rencontre **CASTELNAU CRE. / EFC BEAUCAIROIS** le **17.10.21**

U 20 REGIONAL 1 POULE A

La C.R.G des Compétitions Section Jeunes, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs, décide de reprogrammer les rencontres non jouées aux dates initiales du calendrier, sur les week-ends de rattrapage prévus au planning de la LFO

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

- Match **VENDARGUES / VERGEZE** du 18.09.21 → reprogrammé au 23.10.21
- Match **ALES OL / LUNEL GC** du 25.09.21 → reprogrammé au 23.10.21

U17 REGIONAL 1 poule A

- Mail du club ALES OL en date du 12.10.21

En raison de la qualification de l'équipe ALES OL pour le 3^{ème} tour de la Coupe GAMBARDELLA prévu le 17.10.21, la C.R.G. des Compétitions Section JEUNES décide :

- **De REPORTER à DATE ULTERIEURE la rencontre du 16.10.21 ALES OL / CANET ROUSSILLON FC**

- Mail du club FRONTIGNAN en date du 14.10.21

En raison de la qualification de l'équipe FRONTIGNAN pour le 3^{ème} tour de la Coupe GAMBARDELLA prévu le 17.10.21, la C.R.G. des Compétitions Section JEUNES décide :

- **De REPORTER à DATE ULTERIEURE la rencontre du 16.10.21 16.10.21 MILLAU SO / FRONTIGNAN**

U17 REGIONAL 2 poule B

- Match TLSE METROPOLE FC / JUV. PAPUS du 10.10.21. Demande du club de TLSE METROPOLE FC de jouer à 15h.

⇒ **REFUS de la Commission** : pas d'avis du club adverse dans le délai imparti (10 jours). Match maintenu à 13h.

- Match TOURNEFEUILLE AS / NARBONNE MONTPLAISIR du 17.10.21. Demande du club de NARBONNE MONTPLAISIR de jouer le 16.10.

⇒ **REFUS de la Commission** : pas d'avis du club adverse dans le délai imparti (10 jours). Match maintenu le 17.10.

U17 REGIONAL 2 poule C

- Mail du club ST NICOLAS en date du 07.10.21

En raison de la qualification de l'équipe ST NICOLAS pour le 3^{ème} tour de la Coupe GAMBARDELLA prévu le 17.10.21, la C.R.G. des Compétitions Section JEUNES décide :

- **De REPORTER à DATE ULTERIEURE la rencontre du 16.10.21 COQUELICOTS MONTECHOIS / ST NICOLAS**

- Mail du club A.G.S GIMONT

En raison de la qualification de l'équipe A.G.S (Gimont) pour le 3^{ème} tour de la Coupe GAMBARDELLA prévu le 17.10.21, la C.R.G. des Compétitions Section JEUNES décide :

- **De REPORTER à DATE ULTERIEURE la rencontre du 16.10.21 US CASTRES F. / A.G.S**

U 15 REGIONAL POULE A

La C.R.G des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs, décide de reprogrammer les rencontres non jouées aux dates initiales du calendrier, sur les week-ends de rattrapage prévus au planning de la LFO

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

- Match **NIMES OL / BEAUCAIRE EFC** du 19.09.21 → reprogrammé au 24.10.21
- Match **ALES OL / ST CLEMENT MONTFERRIER** du 26.09.21 → reprogrammé au 24.10.21

U14 REGIONAL poule B

Suite décision de la C.R. des Règlements et Mutations du 07.10.21 donnant le match du 02.10.21 à jouer, la C.R.G des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- **Décide** : de reprogrammer **NARBONNE MONTPLAISIR / SETE FC 34 le 23.10.21**

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

Suite décision de la C.R. des Règlements et Mutations du 23.09.21 donnant le match du 18.09.21 à rejouer, la C.R.G des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- **Décide** : de reprogrammer **TERRASSES DU TARN / BALMA le 23.10.21**

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

U14 TERRITOIRE poule B GARDLOZERE / HERAULT

La C.R.G des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- **Décide** : de reprogrammer **VERGEZE EP / AGDE RCO le 23.10.21** (rencontre non jouée le 25.09.21)

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

REGIONAL 1 FEMININES POULE A

La C.R.G des Compétitions Section Féminines, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs, décide de reprogrammer les rencontres non jouées aux dates initiales du calendrier, sur les week-ends de rattrapage prévus au planning de la LFO.

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

- Match **RAMONVILLE / TOULOUSE METROPOLE** du 02.10.21 ➔ reprogrammé au 24.10.21 sur le terrain KARBEN à Ramonville.

REGIONAL 2 FEMININES

La C.R.G des Compétitions Section Féminines, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs, décide de reprogrammer les rencontres non jouées aux dates initiales du calendrier, sur les week-ends de rattrapage prévus au planning de la LFO.

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

Poule A

- Match **GAILLAC US / LAFRANCAISE CONFLUENCE** du 17.10.21 ➔ reprogrammé au 24.10.21
- Match **SOUES CIGOGNES / SCP FONTENILLES** du 17.10.21 ➔ reprogrammé au 24.10.21

Poule B

- Match ESCALQUENS COTEAUX / COLOMIERS du 17.10.21 → reprogrammé au 23.10.21
- Match CANET EN ROUSSILLON / BEUCAIRE STADE du 17.10.21 → reprogrammé au 24.10.21

Le Président
André LUCAS

La Secrétaire de Séance
Agnès IRLA